
COUPE DU MAHURY 2024

Brochure d'information

Base Navale de Dégrad des Cannes - 18 mai 2024



 **Coupe du Mahury - Course de pirogues traditionnelles** 
A la base navale de Dégrad des Cannes

Samedi 18 mai
De 07h30 à 14h00


La pirogue symbole de cohésion en Guyane

Inscription avant le 18 avril 2024 – <https://www.helloasso.com/associations/aspag/evenements/coupe-du-mahury-2024>
Infos : barbara.cazaux@intradef.gouv.fr / pirogue@aspag.fr

La coupe du Mahury revient ! Après plusieurs années de sommeil, la course de pirogue organisée pour la première fois en 2009 par la base navale de Degrad des Cannes revient. Cette année, elle est co-organisée avec l'équipe des Kikiwis de l'ASPAG, association de canoë, kayak et pirogue.

Pour la petite histoire, Mme Cazaux, second maître à la base navale et coordinatrice du projet a eu vent de cette course qui n'avait plus lieu. Avec Les Kikiwis, l'équipe mixte de pirogue de l'ASPAG s'entraînant à la fenêtre des voisins militaires, la tentation de remettre la course à l'ordre du jour était grande. Voilà donc la première édition d'une série que l'on souhaite ininterrompue.

Cette nouvelle édition sera marquée par un format légèrement différent. Les équipages seront mixtes. Mercatos éphémères sont fortement encouragés. La course sera limitée à dix pirogues : 5 militaires, 5 civiles. Pour le reste, tout sera fait pour offrir un beau spectacle au public. Il s'agira avant tout de créer un événement familial, festif, où militaires et civils pourront festoyer ensemble. L'accès public à la course se fera par la base navale. Une pièce d'identité est requise.

Les talents militaires ont été mis à contribution pour la conception des trophées et des repas des participants. Un service de bar sera également proposé. Prévoyez des espèces.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/aspag/evenements/coupe-du-mahury-2024>



Quelques images des précédentes éditions. Crédit photos : Armand Saint-Maxent, longanieenguyane, lesrameurs973

Déroulé



7h Les pirogues civiles mettent à l'eau à la marina de Degrad des Cannes et rament jusqu'à base navale. Les pirogues militaires mettent à l'eau à la base navale.

Les accompagnateurs se rendent directement à la base navale. Adresse : Port de Degrad des Cannes, Remire-Montjoly (au niveau de la route des plages).

7h45 Briefing des équipes / remise des parcours

8h Départ course 1 : La base

9h30 Départ course 2 : La barre

11h Départ course 3 : Le bar

13h Fin des courses, déjeuner et remise des prix

Contacts

Coordinatrice Base navale : Second Maître Barbara Cazaux

barbara.cazaux@intradef.gouv.fr

Coordinatrice ASPAG : Céline Vignelles : pirogue@aspag.fr /

Coordinatrice ASPAG / équipes et prestataires pirogue@aspag.fr : Flore Bouvard

Responsable communication : Davon Henry pirogue@aspag.fr / 06 83 90 45 18

Responsable sécurité : Barbara Cazaux / Adèle N'Godioh

Responsable arbitrage : Céline Vignelles / Carlotta Hartmann

Président de l'ASPAG : : Laurent Claudot : contact@aspag.fr

REGLEMENT DE COURSE

La coupe du Mahury 2024 se veut être un événement festif familial co-organisé par la Base Navale de Degrad des Cannes et l'ASPAG (association sportive de sport de Plein Air).

Les équipes s'engagent à se montrer solidaires en cas de difficulté et faire preuve de fairplay et d'un esprit bienveillant. Les équipes s'engagent également à respecter le principe de la mixité à bord.

1. Les équipages

2. Ils sont composés de 10 à 12 personnes à bord selon l'épreuve (jusqu'à 14 pour le collectif total inscrit à la compétition).

Les non-licenciés à la FFCK sont couverts par un titre journalier (Carte découverte, souscrite via la FFCK auprès de la MAIF). Les participants doivent être aptes à nager au moins 25m et à s'immerger. Ils doivent être en bonne santé physique et fournir pour la délivrance du titre journalier un certificat médical d'aptitude sportive.

Pour les mineurs non licenciés FFCK, une autorisation parentale et une attestation de natation sont demandées.

1. Les équipages sont réputés inscrits après vérification de l'ensemble des pièces et paiement des frais d'inscription.
1. Une personne est désignée comme capitaine de l'équipe, responsable des relations avec les organisateurs.
1. Libre à chaque équipage de porter les couleurs de son sponsor.
1. Les compositions des équipages se font de manière à respecter la mixité au sein des équipes.

a. Les équipes devront donc être constituées de sorte à avoir au moins deux hommes et deux femmes dans chaque équipe. Des modulations seront possibles en partant de cette règle mais avec des pénalités ou handicaps imposés par la direction de course.

L'accès

Les pirogues militaires effectuent leur mise à l'eau à la base navale. Les pirogues civiles effectuent leur mise à l'eau au débarcadère de la marina de Dégrad des Cannes.



Le public accède à la course par la base navale.

Le point de rencontre étant dans la base navale, une pièce d'identité est exigée pour l'accès des rameurs et du public.

1. Les parcours

Les départs se font selon les courses en ligne devant le ponton de la base navale de Dégrad des Cannes ou en décalé devant ce même ponton. Les départs et les arrivées sont délimités par une ligne droite formée de deux bouées (ou fanions) près desquelles se tiendront les commissaires de course pour veiller à la régularité de la course.

Il y aura trois épreuves. Les parcours seront communiqués peu avant les courses.

2. Les embarcations et le matériel embarqué

- Chaque équipe de P12 dispose de son embarcation de type pirogue 12 places d'une longueur traditionnelle de 12 mètres.
- Les organisateurs ne sont pas responsables des avaries survenues sur les embarcations durant la course.
- À bord de chaque embarcation, il doit y avoir une pagaie et un gilet par membre de l'équipe, ainsi que 3 écopés et un bout de remorquage.

1. La sécurité

- Le respect de l'arrêté du 4 mai 1995 est de rigueur. Notamment, le port du gilet de sauvetage individuel est **obligatoire**.
- Les rameurs et rameuses sont responsable de leur hydratation à bord et devront emporter de l'eau en quantité suffisante.
- L'utilisation de protection solaire est fortement recommandée (couvre-chef, crème, maillot anti-uv, etc).
- Un service infirmier sur place assurera les éventuels soins de premier secours
- La surveillance du circuit sera effectuée par des commissaires de course placés aux points clefs et/ou deux pirogues suiveuses motorisées.
- En cas de conduite irrespectueuse ou dangereuse, le jury se donne le droit de disqualifier une équipe sans autre recours.
- Les commissaires pourront décider de la suspension de la course en cas de situation mettant en péril la sécurité des personnes ou du matériel (dessalages simultanés, collision, etc.)
- Tout contact avec une autre embarcation ou le mobilier du chenal est strictement interdit.
- La communication avec les embarcations se fera avec l'aide d'un mégaphone et de signes.

1. L'environnement

Chaque équipe doit respecter l'environnement du site et du plan d'eau et emporter avec elle ses éventuels déchets, des poubelles mobiles seront disposées sur les lieux publics

1. Les litiges

Les classements sont effectués dans l'ordre croissant des temps de parcours. En cas de litige, le capitaine d'équipe pourra dès constatation du dit litige en référer au commissaire de course.

Prénom Nom	Catégorie : F ou M ? (Minimum 2 F et 2 M par équipe)	N° licence A défaut joindre certificat médical	Déclare être apte à nager au moins 25m et à m'immerger	Email ou téléphone

Document à déposer en ligne au moment de l'inscription au plus tard le 18 avril 2024 :

<https://www.helloasso.com/associations/aspag/evenements/coupe-du-mahury-2024>

Renseignements :

Base Navale : Barbara Cazaux barbara.cazaux@intradef.gouv.fr

Les Kikiwis : Davon Henry pirogue@aspag.fr / +33 6 83 90 45 18

Les recompositions d'équipes sont fortement encouragées afin qu'un maximum de personnes puisse profiter de cette journée. L'inscription est limitée à cinq équipes militaires et cinq équipes civiles. Au-delà, les équipes seront mises sur liste d'attente. Si une catégorie n'est pas suffisamment pourvue, 4 équipes militaires sur 5 par exemple, on pourra la compléter avec les équipes en attente de l'autre catégorie.